

Le 2 octobre 2014,

Renouvellement de la CTI en tant que membre à part entière d'ENQA (European Association for Quality Assurance in Higher Education)

La CTI vient d'être reconfirmée en tant que membre à part entière d'ENQA (European Association for Quality Assurance in Higher Education). Cette décision a été actée par le bureau d'ENQA le 15 septembre dernier et communiquée officiellement à la CTI le 26 septembre.

La CTI est membre à part entière d'ENQA depuis 2005. Pour renouveler son appartenance à cette association, la CTI a suivi, en avril 2014, un processus d'évaluation externe afin de prouver que ses processus et procédures sont conformes aux Références et lignes directrices pour le management de la qualité dans l'espace européen de l'enseignement supérieur (ESG).

Le panel qui a évalué la CTI, composé de 6 experts européens nommés par ENQA et présidé par le professeur Barry O'Connor du Dublin Institute of Technology, a souligné des points forts de la Commission, émis des recommandations et signalé des pistes pour le futur développement de la CTI.

Les principaux atouts et les bonnes pratiques de la CTI, d'après le panel d'experts, sont :

- La mise à disposition du public d'une base de données certifiées sur le site internet de la CTI, contenant des informations sur les institutions et des diplômes habilités ;
- La publication d'articles et analyses spécifiques sur l'état de l'art de la formation d'ingénieur en France ;
- L'implication forte de la CTI au développement de la filière apprentissage ;
- L'implication de toutes les parties prenantes au sein des groupes de travail de la CTI, notamment en vue de la préparation des documents de référence de la Commission ;
- L'inconditionnel soutien de toutes les parties prenantes et l'accord sur l'impact positif de la Commission sur l'amélioration de la formation d'ingénieurs en France.

Parmi les recommandations, le panel a préconisé la poursuite de la collaboration entre la CTI et l'AERES/HCERES ; l'augmentation de la présence des experts internationaux lors des visites d'évaluation et le renforcement de la formation des experts et des membres.

Deux pistes pour le développement futur de la CTI ont été identifiées : l'extension des activités de la CTI au niveau du doctorat en ingénierie, en accordant une attention particulière aux liens avec le monde professionnel, et la réponse aux défis posés par les nouvelles demandes d'accréditation à l'international. Le rapport complet d'évaluation de la CTI est accessible sur le site de la CTI : http://www.cti-commission.fr/IMG/pdf/enqa_review_report_of_cti-final_26jun14.pdf

Pour la CTI, l'admission comme membre à part entière d'ENQA est stratégique : cela constitue un gage de reconnaissance de la qualité de son travail auprès des écoles d'ingénieurs et les autorités de tutelle, et envers le monde économique et les étudiants. C'est aussi une incitation forte à améliorer continûment la qualité globale de son action.

CONTACT

Commission des Titres d'Ingénieur
presidence@cti-commission.fr
www.cti-commission.fr
27 Rue Duret, 75116, Paris - France
Tél: + (33) (0) 145 02 84 81/2/3